

Rapport d'activité

2025



Association
minière du
Québec

90 ans d'actions concrètes



Table des matières

1. Présentation générale	5
Mission, vision et valeurs	5
Les grandes orientations stratégiques	5
2025 en bref	5
L'équipe de l'AMQ	10
2. Faits saillants de 2025	12
Moments marquants	12
Portrait du membrariat	15
Portrait de l'année 2025	16
3. Représentation	20
Prises de parole externes	20
Représentations politiques	22
Veille réglementaire	22
Relations médias	23
Campagne grand public « Ça sort d'où? »	24
Comités internes	25
Comités externes	26
4. Service aux membres et événements	28
Formations offertes	28
Outils produits	29
Événements de l'AMQ	30
5. Reconnaissance des meilleures pratiques	34
Prix Distinction AMQ	34
6. Relève et engagement	37
Bourses d'études	37
7. Gouvernance et équipe de l'AMQ	38
Conseil d'administration	38
L'équipe de l'Association	39





1. Présentation générale

Mission

Promouvoir, soutenir et développer de façon proactive une industrie minière québécoise responsable, engagée et innovante.

Vision

En 2030, l'Association minière du Québec est reconnue par ses parties prenantes comme le catalyseur de l'industrie minière, inspirant à ses membres une démarche éthique et leur permettant de respecter les plus hauts standards environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Valeurs

Faire partie de l'Association minière du Québec, c'est :

- Être respectueux
- Être transparent
- Agir de façon éthique
- Collaborer avec l'ensemble des parties prenantes

Les grandes orientations stratégiques

Le plan stratégique 2024-2026 de l'AMQ définit plusieurs grandes orientations qui guident les actions de l'Association, dans le but constant de concrétiser notre vision 2030.

- Repositionner la stratégie de communication de l'industrie pour miser sur ses réalisations ESG concrètes (un leadership par l'action ; prêcher par l'exemple).
- Améliorer l'acceptabilité sociale et la performance environnementale et sociale des sociétés minières.
- Assurer la compétitivité et la pérennité de l'industrie minière.
- Devenir un acteur clé de la décarbonation de l'économie (positionner l'industrie minière du Québec comme une réelle solution à certains enjeux climatiques).
- Maintenir sa force organisationnelle d'influence et accroître sa légitimité.

2025 en bref

- 97 membres actifs
- Plus de 100 rencontres politiques
- Participation à plus de 10 consultations gouvernementales
- 17 communiqués de presse
- 50 entrevues médiatiques
- 10 panels et prises de parole externes
- 350 participants au colloque SST (record)
- 180 trophées Reconnaissance SST remis
- Campagne grand public : 5,7M impressions, 2M vues vidéo
- Augmentation de 46 % abonnés LinkedIn en un an



Mot du président du conseil d'administration

JEAN-BAPTISTE DROMER, ing., M.Sc.A.
Président du conseil d'administration

L'année qui vient de s'écouler a clairement démontré à quel point l'industrie minière québécoise évolue dans un environnement en profonde transformation. Dans un contexte mondial marqué par les tensions géopolitiques, les enjeux d'autonomie économique, ainsi que la croissance soutenue de la demande pour les minéraux de base et les minéraux critiques et stratégiques, notre industrie occupe, plus que jamais, un rôle essentiel pour l'avenir du Québec et du Canada.

Bien sûr, cette réalité amène son lot de défis. Les attentes de la société envers notre industrie continuent d'évoluer rapidement, notamment en matière d'environnement, d'acceptabilité sociale, de gouvernance, et de transparence. Même si d'importants progrès ont été réalisés au cours des dernières années, nous devons continuer à faire preuve de leadership, de rigueur et d'humilité.

L'industrie minière québécoise peut néanmoins être fière de ses travailleurs et travailleuses, et de ses entreprises, qui se démarquent, chaque jour, par leur expertise, leur professionnalisme, leurs investissements, et leur capacité d'innovation, tout comme par la qualité des relations entretenues avec les communautés et leurs partenaires.

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration, ses comités, et la permanence de l'Association se sont mobilisés afin de faire avancer les priorités stratégiques de l'AMQ, notamment en matière de santé et sécurité, de gouvernance, de compétitivité, de développement durable, de relations gouvernementales, et de positionnement de notre industrie. Nous devons également continuer à mieux faire connaître notre industrie et à susciter de nouvelles vocations dans un secteur qui offre des carrières stimulantes, des emplois de qualité, et des possibilités extraordinaires pour les générations futures.

L'Association minière du Québec joue aujourd'hui un rôle plus stratégique que jamais. Nous devons poursuivre notre travail de représentation afin que notre voix demeure crédible et respectée face aux gouvernements et à nos partenaires. L'Association doit également continuer de développer son rôle d'expert technique reconnu afin de contribuer à l'élaboration de politiques publiques et de cadres réglementaires qui répondent aux plus hautes exigences, tout en demeurant réalistes, prévisibles, et adaptés à la réalité de notre industrie.

Même si nous devons parfois faire face à certains enjeux hérités du passé, notre industrie a montré qu'elle est capable d'aborder ces situations avec transparence, responsabilité et courage. C'est en continuant d'agir avec rigueur et honnêteté que nous pourrions renforcer la confiance du public et poursuivre le développement responsable du formidable potentiel minéral du Québec.

Parmi les grands défis qui attendent notre conseil d'administration au cours des mois à venir, la préparation d'un nouveau plan stratégique pour les prochaines années occupera une place importante. Nous devons nous assurer que cette réflexion demeure étroitement alignée sur les préoccupations de nos membres et les réalités de notre industrie.

Avant de terminer, je tiens à remercier notre présidente-directrice générale, Emmanuelle Toussaint, ainsi que l'ensemble de l'équipe de la permanence, à laquelle plusieurs nouvelles personnes se sont jointes au cours de la dernière année. Leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement contribuent grandement au rayonnement et à l'efficacité de notre Association.

Je tiens également à remercier sincèrement les membres du conseil d'administration pour leur dévouement indéfectible et pour m'avoir confié un deuxième mandat à titre de président du conseil. Enfin, je voudrais remercier, tout particulièrement, notre vice-présidente, Hélène Cartier, pour son soutien constant, sa grande collaboration, et son engagement envers l'Association.

Plus que jamais, l'Association minière du Québec a un rôle critique à jouer afin de rassembler les différents acteurs de notre industrie et de porter une vision forte, responsable, et mobilisatrice pour l'avenir du secteur minier québécois. Les défis sont nombreux, mais les occasions le sont tout autant. Nous avons tout ce qu'il faut pour continuer à faire progresser une industrie minière québécoise innovante, responsable, et reconnue parmi les meilleures au monde.





Mot de la présidente-directrice générale

EMMANUELLE TOUSSAINT, AVOCATE

Présidente-directrice générale

L'année 2025 a été marquée par une série de moments charnières, qui se sont enchaînés à un rythme soutenu dès le début de mon arrivée.

En effet, mon entrée en fonction, le 13 janvier 2025, a coïncidé avec une période particulièrement déterminante. Ce nouveau rôle représentait d'abord une occasion de découvrir le secteur des mines que je connaissais peu, d'en comprendre les réalités, les défis et les priorités, tout en allant à la rencontre de nos membres et en apprenant à connaître une équipe engagée, avec laquelle nous avons rapidement développé une manière de travailler fondée sur la collaboration et l'agilité.

Très vite, le contexte dans lequel s'inscrivait cette prise de fonction s'est complexifié. À peine une semaine après mon arrivée, l'entrée en fonction du président américain a été accompagnée de menaces tarifaires, installant un climat d'incertitude dès les premiers jours. Cette situation géopolitique m'a amenée à consulter rapidement nos membres afin de bien saisir leurs préoccupations, leurs priorités et les enjeux auxquels ils faisaient face.

La première moitié de l'année a ainsi été marquée par une forte présence sur le terrain. J'ai eu l'occasion de visiter plusieurs régions minières et de rencontrer nos membres, dans une démarche d'immersion complète visant à mieux comprendre les opérations, tant en milieu souterrain qu'à ciel ouvert.

Parallèlement, dès les premiers mois, une priorité centrale s'est imposée : celle de l'efficacité administrative et réglementaire. Dans un contexte marqué par une multiplication des initiatives gouvernementales, notamment la mise en place du Bureau des grands projets et l'adoption de nouvelles dispositions législatives, l'AMQ a rapidement été présente et proactive dans ces dossiers. Pour le premier trimestre de 2025, nous avons renforcé nos interventions auprès des instances gouvernementales afin de favoriser un environnement d'affaires plus efficace et prévisible pour le secteur.

Au fil de l'année, cette dynamique s'est maintenue, notamment avec l'évolution des tarifs sur le cuivre, qui est venue s'ajouter à une situation déjà complexe. Bien que notre industrie soit habituée à composer avec ces fluctuations, ces situations ont mis en lumière des impacts bien

réels sur les décisions d'investissement, dans un contexte où la perception réglementaire du Québec a évolué.

Face à ces défis, l'AMQ a travaillé étroitement avec les gouvernements afin de proposer des pistes de solution et de contribuer à la mise en place de conditions plus favorables au développement du secteur.

Dans la foulée des actions amorcées pour l'année 2025, les échanges soutenus avec nos membres ont continué de guider nos actions tout au long de l'année, en assurant un alignement constant avec leurs priorités et leurs réalités. L'AMQ entend poursuivre ce travail collaboratif afin de soutenir le développement d'un secteur minier responsable, en favorisant un dialogue ouvert avec les communautés et en contribuant à son acceptabilité sociale.

Cette première année m'a également permis de découvrir une équipe profondément engagée et mobilisée, dont la force repose sur la collaboration, la rigueur et la capacité d'adaptation. L'arrivée de nouveaux collègues au cours de l'année a contribué à enrichir cette dynamique. Ensemble, nous avons poursuivi le développement d'une manière de travailler agile et concertée, en appui aux priorités de l'Association et aux besoins de nos membres.

Enfin, la participation de l'AMQ à de nombreuses tribunes stratégiques, dont des tables rondes, des consultations et des événements d'envergure, témoigne de l'importance croissante accordée à l'industrie minière dans les réflexions économiques et énergétiques, tant à l'échelle provinciale que nationale.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble de nos membres, ainsi que les partenaires et collaborateurs de l'AMQ, pour leur engagement et leur contribution tout au long de l'année. Leur mobilisation et leur confiance sont au cœur de nos actions et de notre capacité à faire progresser le secteur.





L'équipe de direction de l'AMQ

En 2025, l'équipe permanente a poursuivi son travail avec engagement et professionnalisme.

« En 2025, nous avons eu le privilège d'accompagner nos membres dans des enjeux profondément humains, qu'il s'agisse de santé psychologique, d'inclusion ou de développement professionnel. À travers nos comités, nos formations et nos groupes de codéveloppement, nous avons vu naître de vrais espaces d'échange, d'écoute et d'entraide. C'est cette force du collectif qui, à mon sens, fait grandir durablement notre industrie. »

— *Katie Deneault, Directrice,
Service-conseil ressources humaines
et développement organisationnel*

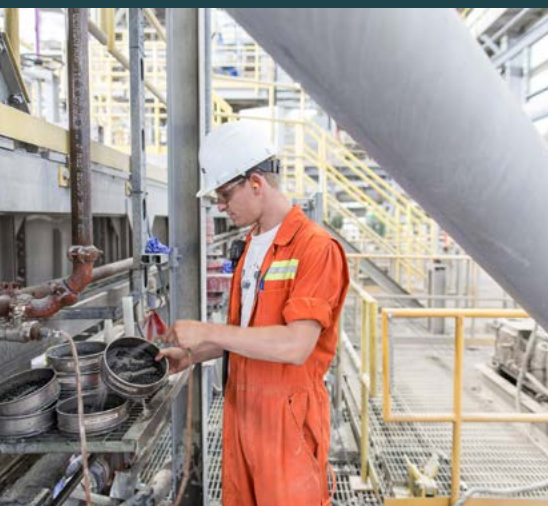
« L'année s'est démarquée par des résultats solides et une mobilisation exemplaire des membres. La collaboration au sein de CATAMINE a permis le développement d'une nouvelle formation pour les directeurs d'opérations en sauvetage minier, reflet de notre capacité d'innovation. Les différents comités ont également favorisé des échanges essentiels sur les enjeux SST. En 2026, l'attention se portera sur la prévention des risques psychosociaux. »

— *Martin Gagnon, Directeur,
Prévention, santé et sécurité du travail*



« L'AMQ a porté la voix de ses membres en affaires publiques, en environnement et dans ses relations avec le milieu, grâce à une présence accrue auprès des décideurs et à une collaboration renforcée entre les expertises du secteur. Portés par nos comités et nos groupes de codéveloppement, nous avons contribué à faire avancer des solutions concrètes pour une industrie minière québécoise compétitive et responsable. »

– Francis Bérubé, Directeur, Affaires publiques et environnement



« Cette année, l'AMQ a renforcé sa présence dans l'espace public, médiatique et numérique. Grâce à des campagnes mobilisatrices, à une croissance soutenue de nos plateformes et à des initiatives porteuses comme "Ça sort d'où?", nous avons contribué à mieux faire connaître une industrie essentielle, innovante et résolument tournée vers l'avenir. »

— Mélanie Charbonneau, Directrice, marketing et rayonnement

« En me joignant à l'AMQ en août 2025, j'ai découvert une équipe mobilisée et des assises organisationnelles solides. Au cours des derniers mois, nous avons poursuivi le travail afin de soutenir les opérations avec rigueur, fiabilité et efficacité, tout en accompagnant l'évolution des besoins administratifs, financiers et technologiques de l'organisation. »

— Kym Bousquet, Directrice, comptabilité, administration et TI



2. Faits saillants de 2025

Moments marquants

Janv.

Entrée en poste d'Emmanuelle Toussaint, nouvelle PDG

Février

Tarifs douaniers américains : mobilisation de l'AMQ et de ses membres

Mars

Déclaration du premier ministre Legault quant à l'importance de réduire les barrières administratives et réglementaires

Avril - mai

Tournées dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord par la PDG et des membres de l'équipe de l'AMQ

Mai-juin

Mise sur pied du Comité-conseil sur l'allègement réglementaire et administratif par le gouvernement québécois

Juin

Adoption de la loi C-5 au fédéral et annonce de la mise sur pied du Bureau des grands projets

Été

Menaces tarifaires américaines sur le cuivre

Juillet

Recul du Québec au classement mondial des endroits les plus attrayants pour l'investissement minier de l'Institut Fraser

Août

Visite de Mines Seleine aux Îles-de-la-Madeleine

Novembre

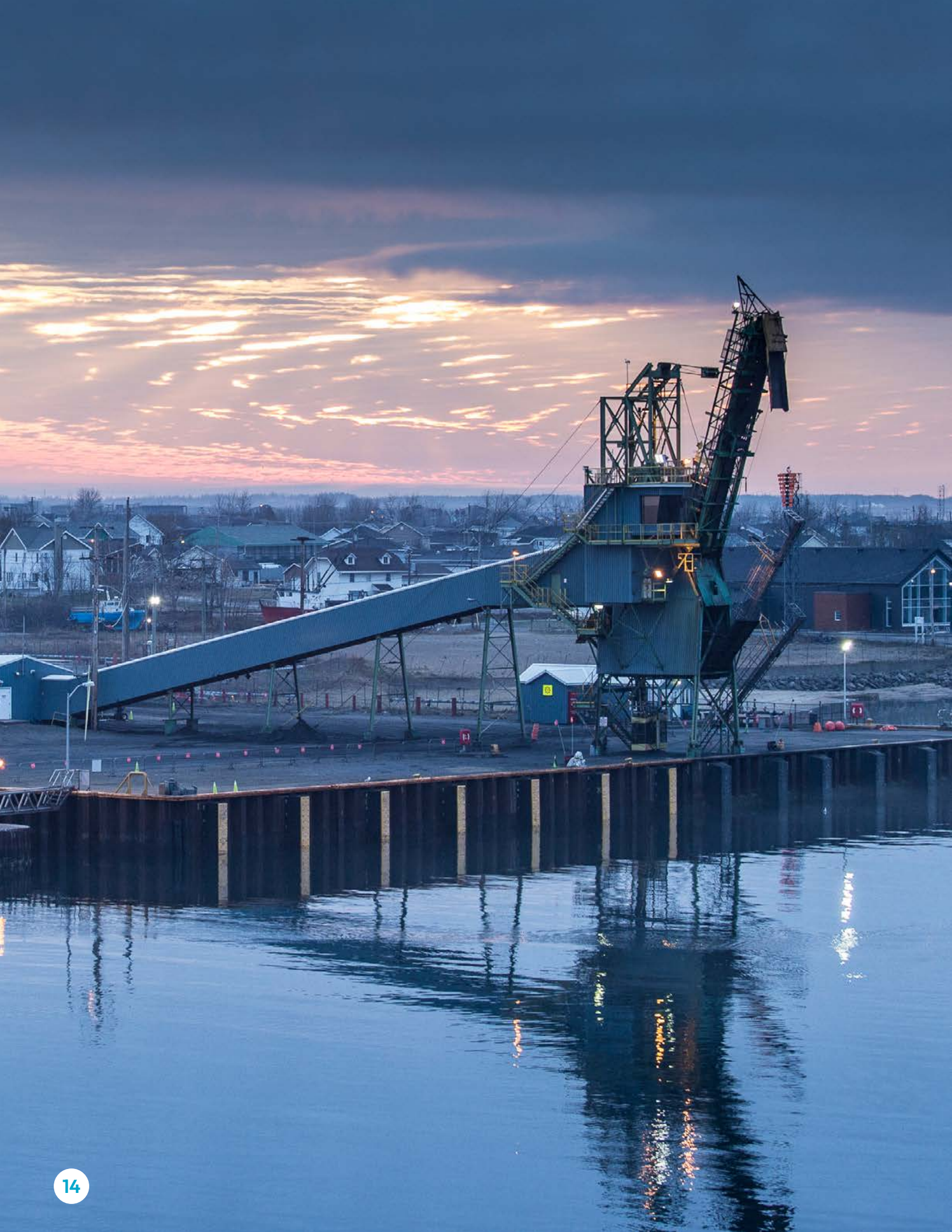
L'industrie minière est au cœur des priorités des deux paliers gouvernementaux : dépôt du budget fédéral 2025 et dévoilement de la nouvelle vision économique du gouvernement du Québec

Novembre

Journée parlementaire : plusieurs rencontres sur la colline avec notamment 6 ministres et les porte-paroles des autres formations politiques

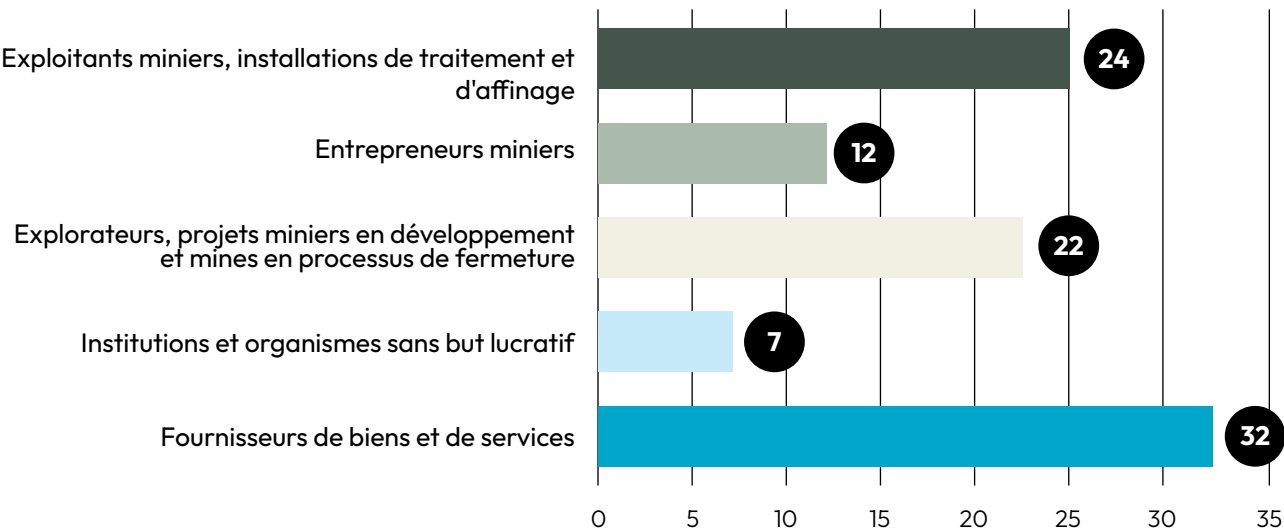
Décembre

Dépôt au provincial du projet de loi 5 visant à accélérer la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale et du projet de loi omnibus 11 portant sur l'allègement réglementaire



Portrait du membrariat

En 2025, l'Association minière du Québec a poursuivi sa mission de représentation auprès de ses membres actifs, répartis dans les cinq catégories qui structurent son membrariat. Cette pluralité d'acteurs reflète la vitalité et la profondeur de l'Association, qui va de l'exploration aux opérations ainsi qu'à la restauration des sites. La mobilisation et la confiance des membres demeurent au cœur des actions de l'AMQ et de sa capacité à faire progresser le secteur.





Portrait de l'année 2025

Tensions commerciales et incertitudes géopolitiques

Le contexte international a été profondément perturbé par les tensions commerciales déclenchées par les États-Unis. Dès janvier 2025, l'AMQ a suivi de près le dossier des tarifs américains et a consulté intensivement ses membres afin de comprendre les modèles d'affaires de chacun et les impacts potentiels de tarifs douaniers. En mars, un décret américain sur l'accélération des projets miniers a contribué à déclencher une série d'initiatives similaires dans plusieurs provinces canadiennes.

L'Association a martelé qu'une meilleure efficacité administrative et réglementaire s'imposait pour maintenir la compétitivité de l'industrie dans ce contexte d'incertitude.

L'été a été ponctué par de nouvelles turbulences, cette fois liées aux droits de douane sur des produits et sous-produits du cuivre annoncés puis imposés par le président américain. L'AMQ soulignait l'incertitude entourant ces mesures, puis, elle alertait sur les répercussions qui se feraient sentir des deux côtés de la frontière. Ces événements ont mis en lumière l'importance stratégique de diversifier les marchés d'exportation et de sécuriser les chaînes d'approvisionnement.

Un enjeu central : la compétitivité et l'attractivité du Québec

Le classement mondial des endroits les plus attrayants pour l'investissement minier de l'Institut Fraser, publié en juillet

2025, a constitué un signal d'alarme majeur pour le secteur : le Québec a reculé de la 5^e place en 2023 à la 22^e en 2024 en matière d'attractivité des juridictions minières mondiales. Ce recul s'est reflété dans l'indice de perception des politiques (de la 6^e à la 24^e position) et l'indice du potentiel minier selon les meilleures pratiques (de la 5^e à la 18^e place). Les facteurs expliquant cette détérioration incluaient le manque de prévisibilité réglementaire (41^e rang), le dédoublement réglementaire fédéral-provincial (41^e rang) et un régime fiscal perçu comme de moins en moins compétitif (du 21^e au 54^e rang).

Budgets et orientations gouvernementales : des signaux contrastés

Le budget provincial 2025-2026, déposé le 25 mars, a offert un bilan nuancé. L'AMQ a accueilli favorablement l'accent mis sur la valorisation des minéraux critiques et stratégiques (MCS), avec l'instauration d'un nouveau Plan québécois de valorisation des MCS pour la période 2025-2030 et la bonification du crédit d'impôt relatif à la ressource (CIRR) pour les MCS. Toutefois, l'absence de nouvelles mesures fiscales en faveur des producteurs de métaux de base et aurifère a été source de déception.

Le budget fédéral 2025, dévoilé le 4 novembre, a marqué une étape plus déterminante pour le secteur. L'AMQ a salué plusieurs mesures ambitieuses axées sur les MCS, notamment la création du Fonds souverain pour les minéraux critiques (2 milliards de dollars sur cinq ans), le Fonds du premier et du dernier kilomètre (371,8 millions de dollars), l'élargissement du crédit d'impôt pour l'exploration de MCS à 12 minéraux additionnels, ainsi que le renouvellement du crédit d'impôt pour l'exploration minière jusqu'en 2027. L'Association a néanmoins rappelé que les minéraux et métaux de base et aurifères, source majeure de revenus fiscaux et de redevances minières, demeuraient les grands absents de ces annonces.

L'année 2025 a été marquée par un contexte inédit pour l'industrie minière québécoise, caractérisé par d'importants bouleversements géopolitiques, des défis de compétitivité et une mobilisation sans précédent de l'ensemble des acteurs du secteur.



Le 10 novembre, la nouvelle vision économique du gouvernement, articulée autour du document *Le pouvoir québécois*, a envoyé des signaux encourageants en plaçant l'industrie minière au cœur des priorités. Le premier ministre a réitéré l'importance d'alléger les processus administratifs pour les entreprises, un message que l'AMQ portait avec constance depuis le début de l'année. Les grandes orientations en matière d'agilité de l'État, de développement de nouvelles capacités énergétiques et de valorisation des MCS faisaient écho aux besoins exprimés par le secteur.

Vers un allègement réglementaire et administratif

L'efficacité réglementaire et administrative a constitué le fil conducteur des interventions de l'AMQ tout au long de l'année. Au printemps, l'Association a d'ailleurs mené une vaste consultation auprès de ses membres afin d'identifier des pistes concrètes d'allègement administratif et réglementaire à soumettre au gouvernement. En septembre, l'Association a salué l'engagement du premier ministre à accélérer l'approbation des projets économiques lors de la rentrée parlementaire.

En décembre, deux annonces législatives majeures sont venues concrétiser cette volonté. Le projet de loi 11, déposé le 4 décembre, visait l'allègement du fardeau réglementaire et administratif, avec des mesures d'harmonisation et de réduction des formalités jugées positives pour le secteur minier.

Le projet de loi 5, déposé le 9 décembre, proposait quant à lui d'accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale. Malgré l'entrée en vigueur, en novembre 2024, de la Loi modifiant la Loi sur les mines, l'année 2025 n'a pas donné lieu à la publication des projets de règlement attendus pour en préciser l'application. Cette absence a maintenu plusieurs zones d'incertitude quant à la portée concrète de certaines dispositions et à leurs effets sur les opérations minières.

Dans le cadre de sa veille réglementaire, l'AMQ a suivi de près ce dossier et a poursuivi ses représentations afin de rappeler l'importance d'un cadre d'application clair, prévisible et cohérent pour le secteur.

Les minéraux critiques et stratégiques : un positionnement d'avenir

Les minéraux critiques et stratégiques ont occupé une place centrale dans l'actualité de 2025. Qu'il s'agisse des budgets provincial et fédéral, de la vision économique gouvernementale ou des discussions entourant la transition énergétique, les MCS se sont imposés comme un axe stratégique incontournable. Le Québec, riche d'un potentiel géologique exceptionnel, se positionne pour répondre à la demande croissante en minéraux essentiels à la sécurité nationale, aux semi-conducteurs, à l'énergie et aux technologies propres.

Un appui clair à un meilleur partage des redevances minières

Au cours de l'année 2025, l'AMQ a réaffirmé, tant dans l'espace public qu'auprès des instances gouvernementales, son appui à une redistribution plus équitable des redevances minières au bénéfice des territoires qui accueillent des projets miniers. À travers des entrevues accordées à différents médias, des prises de paroles lors de différents panels et conférences, de nombreuses rencontres lors de la journée parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec et plusieurs rencontres avec des ministres et élus, l'Association a porté le message qu'un partage bonifié des redevances avec les municipalités et les communautés d'accueil constitue un levier déterminant pour soutenir leur développement socioéconomique, améliorer l'offre de services et de logements, et renforcer l'attractivité des régions minières.

Représentations gouvernementales

L'AMQ a multiplié les représentations auprès des instances gouvernementales, tant à Québec qu'à Ottawa, afin de faire valoir les priorités de l'industrie minière québécoise. Invitée à de nombreuses reprises par le gouvernement à participer à des rencontres, consultations, tables de travail et échanges stratégiques, l'Association a consolidé son rôle d'interlocutrice crédible et influente sur des enjeux névralgiques pour le secteur. Cette présence soutenue a permis à l'AMQ de porter la perspective de ses membres sur plusieurs dossiers prioritaires.





3. Représentation

Prises de parole externes

Mars

- PDAC, panel sur les MCS
- Propulsion Québec, panel avec Jean Charest

Avril

- Grandes entrevues AMQ-AEMQ
- Corridors COREX de la FCCQ
- WIM, leadership au féminin

Septembre

- Benchmark Summit de Fasken

Octobre

- Grande entrevue Env., Mines et DD

Novembre

- Panel HEC dév. durable
- Table ronde défense et MCS

Décembre

- Conférence EY sur les mines





Représentations politiques

En 2025, l'AMQ a intensifié ses représentations politiques avec plus de 100 rencontres ciblées auprès de ministres, sous-ministres, cabinets et partenaires stratégiques. L'Association a notamment pris part aux consultations prébudgétaires, à plusieurs tables rondes ainsi qu'à des rencontres avec le ministre des Ressources naturelles et des Forêts, M. Jean-François Simard. Elle a également tenu une journée parlementaire couronnée d'un cocktail à la bibliothèque de l'Assemblée nationale, qui a permis 12 rencontres avec des élus, dont 5 ministres. À l'échelle fédérale, l'AMQ a participé au Mining Day on the Hill et à une conférence du premier ministre Mark Carney. Enfin, elle a contribué activement aux travaux du comité stratégique sur l'allégement réglementaire réunissant le MÉIE, le MRNF et le ministère de l'Environnement.

Veille réglementaire

Allégements réglementaires MRNF, MELCCFP, MÉIE : L'AMQ a participé activement aux travaux d'allégement réglementaire menés conjointement par le MRNF, le MELCCFP et le MÉIE, afin de simplifier les processus administratifs touchant l'industrie minière.

Directive 019, révision quinquennale REAFIE : L'Association a contribué aux consultations entourant la révision de la Directive 019, ainsi qu'à la révision quinquennale du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE).

Mémoire PL 81 (environnement) : L'AMQ a déposé des commentaires dans le cadre des préconsultations sur le projet de loi 81 portant sur des enjeux environnementaux d'importance pour le secteur minier.

Évaluation d'impact | harmonisation entre le provincial et fédéral : L'Association a poursuivi ses représentations en faveur d'une meilleure harmonisation des processus d'évaluation d'impact environnemental entre les paliers provincial et fédéral, afin d'éviter les doublons.

Registre fédéral plastiques, SPFA, qualité de l'air : L'AMQ a effectué une veille soutenue et formulé des commentaires sur plusieurs dossiers fédéraux, dont le registre des plastiques, l'encadrement des substances perfluoroalkylées (SPFA) et les normes de qualité de l'air.





Contribution à l'élaboration de la norme consolidée CMSI

L'AMQ a participé activement aux travaux entourant la Norme consolidée relative à l'exploitation minière (CMSI), menée en lien avec l'initiative Vers le développement minier durable (TSM/VDMD). Par sa contribution aux consultations et aux réflexions, l'Association a porté la voix de ses membres afin de favoriser l'élaboration d'une norme harmonisée, alignée sur les meilleures pratiques en matière de performance environnementale, sociale et de gouvernance, tout en tenant compte des réalités opérationnelles de l'industrie minière québécoise.

Relations médias

L'année 2025 a été marquée par une présence médiatique soutenue de l'AMQ, tant dans les médias nationaux que locaux, de RDI et LCN jusqu'à Ottawa, Toronto et plusieurs tribunes régionales, témoignant de la place centrale qu'occupe l'industrie minière dans l'actualité québécoise et canadienne. Au total, plus de 50 entrevues ont été accordées par trois membres de l'équipe de direction. Tout au long de ces interventions, l'AMQ a porté avec constance le message de la nécessité d'améliorer l'efficacité administrative et réglementaire afin de renforcer la compétitivité du secteur. Les enjeux liés aux tarifs douaniers américains et aux droits de douane sur le cuivre ont dominé l'espace médiatique, suivis du recul du Québec dans le classement de l'Institut Fraser, confirmant le rôle de porte-parole incontournable de l'AMQ pour l'industrie.

Statistiques – Entrevues par sujet

- Tarifs douaniers, relations commerciales et droits de douane sur le cuivre : 19 entrevues
- Rapport de l'Institut Fraser et classement du Québec : 6 entrevues
- Portrait de l'industrie, défis et enjeux : 5 entrevues
- Santé et sécurité du travail (SST) et sauvetage minier : 4 entrevues
- Allègement réglementaire, réforme environnementale et projets de loi : 3 entrevues
- Minéraux critiques et stratégiques (MCS), lithium et exploration : 3 entrevues
- Nomination et priorités de la nouvelle PDG : 2 entrevues
- Autres sujets (développement durable, leadership au féminin, prix de l'or, Semaine minière, etc.) : 7 entrevues

Statistiques – Entrevues par type de média

- Radio : 20 entrevues
- Télévision : 18 entrevues
- Presse écrite : 15+ entrevues



Campagne grand public « Ça sort d'où? »

La campagne grand public « Ça sort d'où? », déployée en novembre, visait à mieux faire connaître le rôle essentiel de l'industrie minière dans le quotidien des Québécoises et des Québécois, tout en contribuant à faire évoluer les perceptions à l'égard du secteur. En mettant de l'avant l'origine minière des objets et technologies utilisés chaque jour, mais aussi les pratiques de l'industrie en matière de restauration des sites miniers et de respect de l'environnement, la campagne a permis de sensibiliser un large public à l'importance stratégique du secteur pour l'économie, la transition énergétique, la fierté collective et l'autonomie du Québec.

Elle a généré 5 672 546 impressions, près de 2 millions de vues vidéo, ainsi que 2 133 171 impressions supplémentaires grâce à des placements dans *La Presse*, le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec*.

Plateformes

- LinkedIn : 5 242 abonnés (augmentation de 46 %), engagement 14,6 %, 243 721 impressions
- Infolettre : 1 867 abonnés, taux d'ouverture 23,3 %



Comités internes

Comité Catamine

Présidé par : Nancy Letourneau du Complexe minier LaRonde, Mines Agnico Eagle Ltée

Comité Communications

Présidé par : Annie Paré d'ArcelorMittal Exploitation minière Canada S.E.N.C.

Comité Affaires publiques et gouvernementales (nouveau 2025)

Présidé par : Valérie Pomerleau, Dumont Nickel

Comité Contrôle de terrain

Présidé par : Mathieu Doire du Complexe minier Lamaque, Eldorado Gold Québec

Comité Entretien

Présidé par : Carl Théberge, Groupe minier Windfall

Comité des hygiénistes SST

Présidé par : Richard Sévigny de Mine Raglan, Glencore

Comité Environnement

Coprésidé par :

Steve Pelletier, IAMGOLD

Mariana Trindade, Ressources Winsome

Comité Relations avec les communautés

Coprésidé par :

Doris Blackburn du Complexe minier Lamaque, Eldorado Gold Québec

Jacynthe Lafond de la Mine Éléonore, Newmont

Comité Ressources humaines

Présidé par : Cindy Hall, Mine Raglan, une compagnie Glencore

Comité Santé et prévention des accidents (CSPA)

Présidé par : Philip Grant de Canadian Royalties

Comité TSM et systèmes de gestion

Coprésidé par :

Judy-Fay Ferron de Canadian Royalties

Frédéric Gagnon, de Niobec, une compagnie de Magris



Comités externes

L'équipe de l'Association minière du Québec assure une présence constructive et rigoureuse auprès de nombreux organismes partenaires, partageant son expertise et celle de ses membres, tout en favorisant les échanges sur les meilleures pratiques. Cette implication se traduit par une participation active à plusieurs comités, groupes de travail et instances clés, notamment au sein de :

- Association Minière du Canada (AMC)
- Association Paritaire pour la Santé et la Sécurité du Travail du Secteur Minier (APSM)
- Association Québécoise de Vérification Environnementale (AQVE)
- Chaire des Femmes en Sciences et Génie au Québec (Université De Sherbrooke)
- Comité Santé et Prévention des Accidents (CSPA)
- Comité Sectoriel de Main-D'oeuvre de l'industrie des Mines (CSMO Mines)
- Commission des Normes, de l'équité, de la Santé et de la Sécurité du Travail (CNESST)
- Centre de Services Scolaire de L'or-et-des-Bois (CSSOB)
- Conseil Canadien des Ressources Humaines de l'industrie Minière (RHIM)
- Conseil du Patronat du Québec (CPQ)
- Conseil Patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)
- COREM
- Fédération de l'industrie Minérale Canadienne (FIMC)
- Groupe Misa
- Institut Canadien des Mines, de la Métallurgie et du Pétrole (ICM)
- Institut de Recherche Robert-Sauvé en Santé et en Sécurité du Travail (IRSST)
- Institut National des Mines du Québec (INMQ)
- Ministère de l'économie, de l'innovation et de l'énergie
- Ministère de l'environnement, de la Lutte Contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
- Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts (MRNF)
- Ordre des Conseillers en Ressources Humaines Agréés (CRHA)
- Polytechnique Montréal
- Société du Plan Nord





4. Service aux membres et événements

Formations offertes

Santé-sécurité et prévention des accidents

- Nouvelle formation DOSM pour les directeurs des opérations en sauvetage minier (élaboration en 2025 et 1re formation offerte en 2026)
- Formation FSCT (mise à jour)
- Réalisation d'un diagnostic de gestion en SST
- Partenaires stratégiques
- Communications impactantes

Environnement, ESG et relations avec les communautés

- Réalités et mythes autochtones
- Consultation et accommodement des peuples autochtones
- Panorama des normes de divulgation ESG
- Intelligence artificielle dans le secteur minier
- Protocole changements climatiques du TSM
- Cohortes de codéveloppement en environnement et en relations avec les communautés

Ressources humaines et développement organisationnel

- Groupes de codéveloppement / coaching de groupe (cohortes 2024-2025 et 2025-2026)
- Déploiement du protocole TSM-EDI
- Processus et réflexes inconscients lors de prises de décisions – Exploration à l'aide de l'analyse transactionnelle

Affaires publiques et communications

- Gestion de crise

Une subvention de la CNESST a été versée à l'AMQ en 2025 afin de soutenir des activités de formation et d'information en matière de SST.

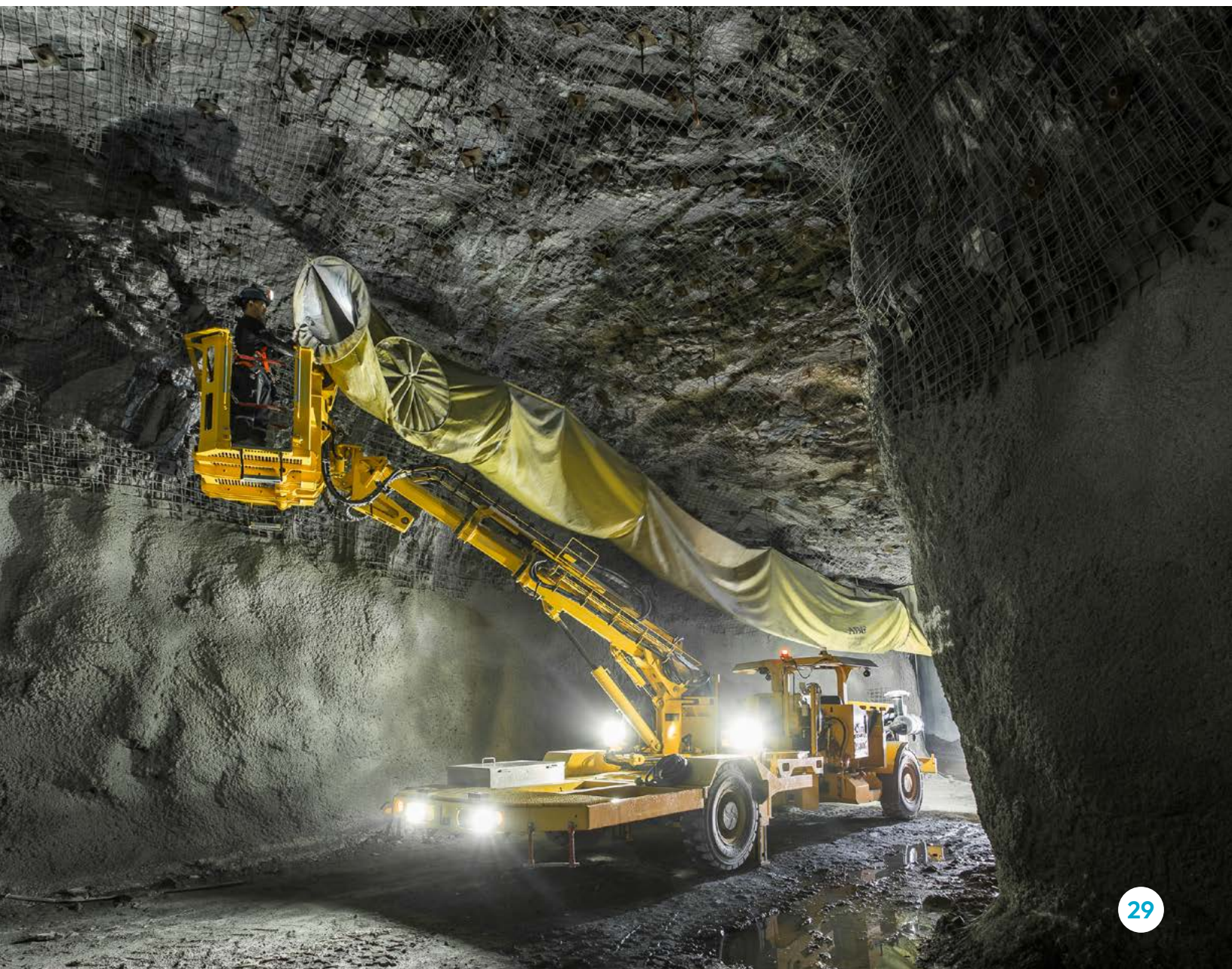
Groupes de codéveloppement et coaching

La popularité des groupes de codéveloppement/coaching ne se dément pas. Encore cette année, deux cohortes ont été mises sur pied, ce qui nous amène à 16 depuis les débuts de cette initiative. Cette approche de formation par les pairs, qui mise sur le groupe pour générer des apprentissages et échanger de bonnes pratiques, est ouverte à tous les niveaux d'expérience. L'objectif est d'améliorer les pratiques, d'éclairer les décisions et de guider les actions des participants.

- **14 cohortes en ressources humaines**
- **1 cohorte en environnement**
- **1 cohorte en relations avec les communautés**

Outils produits

- Infographie sur les statistiques de fréquence d'accidents
- Nouveaux documents FSCT (Formule de supervision et carte de travail). Tous les documents ont été refaits tels que le cahier du formateur, cahier du participant, guide de coaching et les examens.
- Calendrier formations TSM/VDMD
- Boîte à outils EDI
- Nouveau diagnostic SST pour les entrepreneurs miniers
- Portraits détaillés allochtones et autochtones élaboré pour outiller les membres.





Événements de l'AMQ

En 2025, l'AMQ a tenu une programmation d'événements riche et diversifiée, rassemblant les membres et partenaires de l'industrie minière autour d'enjeux clés en santé-sécurité, en développement durable et en représentation sectorielle.

Congrès annuel - juin

Le congrès annuel de l'AMQ s'est tenu en juin sous une formule renouvelée, offrant aux membres une expérience repensée alliant conférences, panels et activités de réseautage.

Semaine minière du Québec - avril-mai

La Semaine minière du Québec a permis la promotion d'activités déployées en régions, mettant en valeur la contribution de l'industrie au développement économique du Québec et de ses communautés.





Colloque SST - 59^e édition - octobre

La 59^e édition du Colloque SST de l'AMQ a connu un succès retentissant en accueillant un nombre record de 350 participants. L'événement a permis de remettre 180 trophées Reconnaissance SST aux superviseurs ayant démontré une performance exemplaire en santé et sécurité du travail. Les conférences ont abordé des thèmes mobilisateurs : faire face à l'adversité au travail, l'innovation en SST dans le secteur minier, la prévention du harcèlement psychologique ainsi que les stratégies de communication.

Compétition de sauvetage minier - mai

Tenue au printemps en collaboration avec l'Unité de formation et de soutien en sauvetage minier, la compétition annuelle s'est déroulée selon une nouvelle formule permettant la participation d'un plus grand nombre d'équipes. Douze équipes se sont affrontées, et la Mine LaRonde a remporté la première place.

Autres événements en santé-sécurité

- **Colloque de contrôle de terrain** - avril
- **Rencontres des hygiénistes** - avril et octobre
- **Rencontre du personnel infirmier** - novembre





Visites chez les membres / Tournées régionales

- **Avril - Abitibi-Témiscamingue :** Elevra, Complexe Lithium Amérique du Nord; Dumont Nickel, nouvelles installations; Glencore, Fonderie Horne; Wesdome, mine Kiena; Ethos, bureaux de Rouyn-Noranda; Eldorado Gold Québec, Complexe minier Lamaque; Mines Agnico Eagle, mine Canadian Malartic et mine Odyssey
- **Avri - Mai - Côte-Nord :** Iron Ore Company of Canada, Sept-Îles; Rio Tinto Fer et Titane, site de Havre-Saint-Pierre; Minerais de fer Québec, site de Fermont
- **Mai - Abitibi-Témiscamingue :** Eldorado Gold Québec, Complexe minier Lamaque
- **Juin - Capitale Nationale :** Glencore, installation portuaire de Québec
- **Août - Îles-de-la-Madeleine :** Windsor Salt, Mines Seleine
- **Septembre - Abitibi-Témiscamingue :** Mines Agnico Eagle, mine Lapa; Mines Agnico Eagle, mine Goldex; Elevra, Complexe Lithium Amérique du Nord
- **Octobre - Abitibi-Témiscamingue :** Mines Agnico Eagle, mine Odyssey



5. Reconnaissance des meilleures pratiques

Prix Distinction AMQ





Les Prix Distinction AMQ sont décernés lors du congrès annuel à des sociétés membres de l'Association pour souligner une réalisation innovante, distinctive ou créative dans les champs d'activités suivants : communications marketing, environnement, relations avec les communautés et ressources humaines.

Félicitations aux entreprises lauréates des prix Distinction 2025 !



Communications-Marketing — Mine Raglan, une compagnie Glencore

Inauguration de la mine Anuri. En février 2024, Mine Raglan a transformé l'inauguration de sa nouvelle mine souterraine au Nunavik en une véritable opération de mobilisation interculturelle. Portée par une stratégie multilingue et multicanale, la journée a réuni 75 invités sur le site minier autour de cérémonies trilingues, de chants de gorge et d'une coupure de ruban menée par une pionnière inuite, générant fierté communautaire, visibilité nationale et mise en valeur de la culture inuite.



Environnement — Mine Lamaque, Eldorado Gold Québec

Conservation de l'habitat du poisson au lac Florentien. Pour compenser la perte de 2 200 m² d'habitat du poisson liée au parc à résidus Sigma, Eldorado a financé 80 % d'un projet visant à restaurer 1500 m² de frayères d'omble de fontaine et 800 m² de berges végétalisées près de Val-d'Or. Mené avec l'ACPVD, l'OBVAJ et le MELCCFP, le projet a mobilisé 1 074 heures de bénévolat et accueilli 487 pêcheurs lors d'un week-end de pêche en août 2024, protégeant une souche génétique unique au bénéfice de toute la région.



Relations avec les communautés — Mine Raglan, une compagnie Glencore

Sous-comité du plan de fermeture. Mine Raglan engage depuis 2018 les communautés inuites de Salluit et Kangiqsujuaq dans la planification de la fermeture de son site, près de 25 ans à l'avance. Avec 32 rencontres tenues, un chapitre inédit sur les impacts socio-économiques, 24 nouveaux termes miniers en inuktitut et un microprogramme universitaire développé avec l'UQAT, l'initiative redéfinit les standards de l'industrie et a inspiré le MRNF à reproduire le modèle pour le site orphelin d'Asbestos Hill.



Ressources humaines — Minerai de fer Québec

Kapatakan : une expérience immersive dans la culture innue. Lancée en 2024 avec la communauté de Uashat Mak Mani-Utenam, cette expérience de deux jours, dont le nom signifie « portage » en innu-aimun, plonge les employés de MFQ au cœur de la culture innue à travers visites historiques, rencontres et échanges. En 2024, plus de 80 gestionnaires et cadres en ont bénéficié, et 120 participants additionnels sont visés en 2025, avec à terme l'ambition d'y faire participer l'ensemble du personnel.

Prix Excellence TSM - Complexe minier Laronde, des Mines Agnico Eagle

L'entreprise a enregistré les meilleurs résultats vérifiés déclarés dans le cadre de l'initiative TSM pour 2024.



Trophée F. J. O'Connell

Cette prestigieuse distinction est décernée aux entreprises qui se sont distinguées par l'excellence de leurs opérations souterraines ou de surface au cours de l'année précédente. En 2025, une entreprise a été récompensée pour ses opérations souterraines.

Opérations souterraines - 400 000 heures et plus travaillées
Mine Raglan, une compagnie de Glencore



Trophée John T. Ryan

Les Trophées John T. Ryan sont décernés par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) pour récompenser les entreprises minières de métaux, de charbon ou « sélecte » ayant enregistré le plus faible taux d'accidents au cours de l'année précédente, sur une période de 200 000 heures de travail au Canada. Un trophée John T. Ryan a été remis pour la Sélection régionale - Québec et les Maritimes. **La mine lauréate en 2024 est la Mine Raglan, une compagnie Glencore.**



Trophées Reconnaissance SST

En octobre 2025, la 59^e édition du colloque en santé et sécurité du travail de l'AMQ a été l'occasion de souligner les efforts soutenus et les performances remarquables de l'industrie minière en santé et sécurité du travail.

Un trophée Reconnaissance SST a été remis à 180 contremaîtres et superviseurs, pour des périodes allant de 50 000 heures à 350 000 heures de travail sans accidents (entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025). Ce résultat témoigne de l'engagement profond du secteur minier à offrir des milieux de travail sûrs et exempts d'incidents.

Les lauréates et lauréats proviennent des entreprises suivantes :

- Canadian Royalties, Projet Nunavik Nickel
- Dhillmar Éléonore
- Eldorado Gold Québec, Complexe Minier Lamaque
- Fonderie Horne, Une Compagnie Glencore
- Projet Windfall, Gold Fields, Groupe Minier Windfall
- Hecla Québec, Mine Casa Berardi
- Iamgold, Mine Westwood
- Mine D'Or Wesdome, Complexe Minier Mine Kiena
- Mine Raglan, Une Compagnie Glencore
- Minerai De Fer Québec
- Mines Agnico Eagle, Complexe Laronde
- Mines Agnico Eagle - Complexe Minier Goldex
- Mines Agnico Eagle, Mine Canadian Malartic
- Mines Agnico Eagle, Mine Odyssey
- Niobec, Une Compagnie de Magris Ressources
- Procon Est Du Canada
- Rio Tinto Fer Et Titane
- Sel Windsor - Mines Seleine



6. Relève et engagement

Bourses d'études

L'Association minière du Québec poursuit son soutien des étudiantes et étudiants universitaires en offrant des bourses d'études. Cette initiative vise à encourager la poursuite de leurs parcours scolaire et professionnel au Québec, au sein de l'industrie minière.

Félicitations aux personnes lauréates 2025 !



Défi minier

Le Défi minier s'adresse aux personnes étudiantes de 3^e année inscrites au programme collégial d'études en technologie minérale. Le défi couvre les trois spécialisations de la technique, soit la géologie, l'exploitation et la minéralurgie.

1^{re} place – 2 000\$ - Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Magnan Mahamadou Coulibaly
Aboubacry M'Baye
Affouet Léonie Esther

2^e place – 1 000\$ - Cégep Sept-Îles
Valérie Trépanier
Boubacar Diagana
De Sahi Junior Gbalou



Bourse d'étude de l'industrie minière

L'Association minière du Québec a mis sur pied un programme de bourses d'études destiné à soutenir financièrement les étudiants de premier cycle universitaire, inscrits dans des disciplines liées aux sciences de la Terre. Une bourse de 3 000 \$ a été octroyée cette année.

Francys Giroux
Baccalauréat coopératif
en génie des mines et de la métallurgie
Université Laval

Bourse d'études supérieures Claude-Drouin pour la recherche

La bourse d'études supérieures pour la recherche de la Fondation Claude-Drouin vise à encourager la relève étudiante en soutenant des projets de recherche axés sur le développement de nouvelles technologies dans le secteur minier ou dans un domaine connexe à l'extraction minière. Une bourse de 4 000 \$ est remise chaque année.

Ivana
Maîtrise en sciences (M.Sc.) en génie minier
Université McGill



7. Gouvernance et équipe de l'AMQ

Conseil d'administration

Le code d'éthique de l'AMQ a été mis à jour en mars 2025. À la suite de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2025, l'Association tient à remercier chaleureusement Jean-Simon Beaudry, trésorier sortant, ainsi que John Mullally, administrateur sortant, pour leur contribution. Elle souhaite également la bienvenue à Adam Morneau, nommé trésorier, et à Laurent Vivier, nouvel administrateur.

Membres du CA au 31 décembre 2025



Jean-Baptiste Dromer
Président du conseil d'administration
Directeur principal des opérations minières canadiennes
Sel Windsor Ltée



Hélène Cartier
Vice-présidente du conseil d'administration
Vice-présidente de l'environnement et du développement durable
Ressources Falco



Adam Morneau
Trésorier de l'AMQ
Directeur des Finances
Dhilmar, Mine Éléonore



Alexandre Belleau
Secrétaire du conseil d'administration
Chef des opérations
Minerai de Fer Québec



Sylvain Collard
Administrateur
Président & Chef des Opérations
Elehra Lithium



Dominique Denicourt
Administrateur
Vice-président des ressources humaines
ArcelorMittal Exploitation minière Canada S.E.N.C



Sylvain Morissette
Administrateur
Directeur de production
Orezone Québec, Mine Casa Berardi



Daniel Paré
Administrateur
Vice-président - Québec
Mines Agnico Eagle



Josée Plouffe
Administratrice
Directrice communications et relations avec le milieu - Québec, Mines Agnico Eagle



Jean Quenneville
Administrateur
Directeur des affaires externes - Québec
Rio Tinto



Danny Tremblay
Administrateur
Directeur des Opérations commerciales et de recyclage
Glencore Cuivre Amérique du Nord



Guy Tremblay
Administrateur
Vice-président corporatif
Groupe Minier CMAC-Thyssen



Laurent Vivier
Administrateur
Directeur des opérations de surface, Mine Raglan, une compagnie Glencore



Hélène Lauzon
Observatrice
 Présidente
 Conseil patronal de
 l'environnement du Québec



Jean-Marc Lulin
Observateur
 Président et chef
 de la direction
 Exploration Azimut



Isabelle Verreault
Observatrice
 Vice-présidente principale
 et directrice générale du Québec
 Hill & Knowlton Stratégies

L'équipe de l'Association

L'équipe permanente a poursuivi son travail avec engagement et professionnalisme.



Emmanuelle Toussaint,
 Avocate
 Présidente-directrice
 générale



Sandra Gadoury
 Coordinatrice exécutive



Francis Bérubé
 Directeur,
 Affaires publiques
 et environnement



Katie Deneault
 CRHA, PCC
 Directrice, Service-conseil
 ressources humaines et
 développement organisationnel



Martin Gagnon
 Directeur,
 Prévention, santé
 et sécurité du travail



Mélanie Charbonneau
 Directrice,
 marketing et rayonnement



Kathy Lacombe
 Adjointe administrative -
 Service-conseil ressources
 humaines et développement
 organisationnel



Nancy Roger
 Coordinatrice,
 Santé et sécurité
 et Événements



Jade Stefanini
 Responsable,
 Communications
 et marketing



Stéphanie Tremblay
 Responsable,
 Développement durable



Kym Bousquet
 CPA - Directrice,
 comptabilité,
 administration et TI



90 ans d'actions concrètes